



# COMMUNE DE LA VERRERIE

## Assemblée communale du 13 juin 2023 Rapport concernant un projet d'investissement

\* \* \*

### Réfection de routes AF : étude pour une 2e série de routes

#### Introduction

Notre commune compte 37 chemins agricoles communaux reconnus par les AF (améliorations foncières). Un certain nombre de ces tronçons sont en mauvais état et nécessitent des travaux d'entretien.

Les travaux de réfection sont subventionnés à hauteur de 57 % par les AF (30% Confédération et 27% canton), le solde étant à la charge des propriétaires privés ou de la commune, lorsqu'elle est elle-même propriétaire de la route en question. Une première série de travaux, répartis sur trois lots ont été réalisés entre 2016 et 2022

#### Deuxième série de travaux

Afin de pouvoir poursuivre et terminer la réfection des routes AF de notre commune, Grangeneuve nous demande de procéder à la mise à jour du dossier d'étude et de l'inventaire élaborés en 2011 qui ne correspondent plus à la réalité tant en matière de coût qu'en matière d'état actuel des divers secteurs routiers.

Ce travail est rendu nécessaire pour pouvoir bénéficier des subventions cantonales et fédérales qui est de l'ordre de 57%.

Pour notre commune, il s'agit des secteurs routiers suivants :

- Les Chuppiaye 540 m
- Les Marchettes 240 m
- La Lessa 540 m

A ces trois secteurs s'ajoutera l'expertise fédérale de la Rte de La Sionge (2'150 m) qui, selon Grangeneuve, pourrait obtenir le statut de route AF et de ce fait bénéficier de subventions lors de sa réfection. Ces travaux de réparation seront agendés pour 2025, soit une fois les travaux de correction de la ligne de chemin de fer effectués par les TPF planifiés en 2024.

A ces différents secteurs communaux s'ajouteront quelques routes privées qui doivent être intégrées à des projets communaux pour pouvoir bénéficier de subventions.

#### Montant du crédit

Sur la base d'une offre établie par le bureau Geosud, les travaux sont estimés à fr. 28'694, y compris TVA à 8,1%. Le conseil communal sollicite un crédit d'un montant arrondi à fr. 30'000.-

#### Financement

Cette étude sera financée par les liquidités disponibles en banque.

#### Charges induites par le projet

Ce projet permettra la réfection de routes dont le coût est estimé à fr. 450'000.- hors TVA (fr. 486'450 avec TVA à 8,1%).

Progens, le 26 mai 2023